

Compte rendu de l'assemblée générale de Manivelles Occitanes du 25 janvier 2010

Présents :

François Hau
Bernard et Marie Claude Taillefer
François Oster
Robert et Marylou Goux
Gerard Misrai
André Bayle

Excusés :

Frédéric Keller
Robert Colomina
Michel Kimpe
Gérard Colleoni

1) Rapport Moral :

François Hau présente le rapport moral.

Débat :

1. La participation commune à des animations :

Il est proposé de distinguer plusieurs types d'animation

* les animations organisées par un comité des fêtes (fête du jouet, ...) ou à l'occasion d'une manifestation à caractère commercial (marché de Noël, brocante,...). Ces manifestations doivent faire l'objet d'une contribution de la part des organisateurs. En effet, il convient, même si nos « tarifs » sont moins élevés que ceux des professionnels de l'animation, de ne pas leur faire une concurrence déloyale par une gratuité. De plus les organisateurs de ce type de manifestation s'attendent à payer : c'est pour eux un gage de sérieux de notre part ; La contrepartie est bien sûr de notre part un respect de nos engagements : pas de désistement, respect des horaires de la manifestation, qualité de l'intervention. Le tarif de la prestation est proposé à 200 euros pour l'intervention quelque soit sa durée (de 2 heures à la journée) avec prise en charge du repas de midi pour les intervenants et éventuellement prise en charge des frais de déplacement selon la distance.

* Les interventions « institutionnelles » (participation à la journée des associations de Lherm) : elle ne donne pas lieu à demande de contribution et les frais éventuels sont pris en charge par l'association

* les animations organisées par « une oeuvre caritative ». Nous pouvons être sollicités pour animer une journée à vocation caritative (exemple restau du cœur). Il s'agira plutôt d'un engagement individuel à décider au coup par coup, le membre de l'association sollicité pouvant contacter d'autres membres pour l'accompagner. L'association de demande pas de paiement ni ne prend en charge le déplacement.

* les interventions individuelles : chacun reste libre d'intervenir à la demande de son voisinage dans une maison de retraite où est un membre de sa famille, dans un restaurant à coté de chez lui etc... Ces animations ne sont pas organisées par l'association, les indemnités éventuelles versées ou les frais engagés sont personnels. A l'occasion de ces animations, le tourneur peut signaler qu'il appartient à l'association, sans que celle-ci soit engagée dans la manifestation elle-même

2. Frais de déplacements :

Dans un premier temps, nous avons remboursé les déplacements au-delà de 100 km en fonction du tarif indiqué par Viamichelin.

Il est adopté un nouveau mode de remboursement : prise en charge par l'association des frais au-delà de 25 euros, en fonction du calcul donné par viamichelin (jusqu'à 25 euros par manifestation, les frais de déplacement restent à la charge du tourneur).

3. Festivals :

Les festivals de notre région admettent mal la candidature d'une association. Les candidatures sont donc à présenter par chacun de manière individuelle. Les prochains festivals sont Bonencontre et Montesquieu Lauragais.

4. Rencontre locale :

Il est proposé d'organiser une rencontre locale de tous les tourneurs que nous connaissons comme cela avait été fait place du capitole.

La rencontre pourrait se passer sur une journée, chacun apportant sandwich. L'association ne prend en charge que les contacts avec les autorités pour l'autorisation.

François Oster propose de prendre contact avec la mairie de Saint-Gaudens.

5. Animation pédagogique

Les panneaux présentés à Horgues l'ont également été avec succès dans les écoles de Horgues. Il est proposé que ceux qui le souhaitent de prendre contact avec les écoles de leur choix pour présenter l'orgue et son fonctionnement sachant qu'une intervention de ce type peut donner lieu à de nombreuses exploitations pédagogiques par les instituteurs : sur la technique, sur la musique, sur l'histoire.

L'exposition est semblable et complète sur l'aspect technique mais peut être complétée sur le domaine historique et le domaine musical. François Hau se charge de proposer d'autres panneaux. Elle peut être enrichie de maquettes à définir et réaliser.

Une rencontre avec Frederic Keller serait utile

6. aide à la construction d'orgue

En préparation entre Bernard et Robert, un cahier de construction avec les plans.

Ces plans pourront être vendus (compter 70 euros environ) à ceux, rencontrés lors des animations, qui en feraient la demande. Cette vente serait toujours accompagnée d'une recommandation de suivre le stage chez Michel Fischer et de l'invitation à poser des questions tout le long de la réalisation aux membres de l'association.

7. Perforatrice

En préparation entre François Hau et Bernard : la réalisation d'une perforatrice. Cette perforatrice permettra

- de réaliser à la demande des cartons sur des airs qui ne se trouvent pas chez nos arrangeurs (exemple : les airs des bals trads)
- éventuellement de reprendre des arrangements existants et de les adapter pour qu'ils soient plus faciles à chanter. Attention toutefois aux problèmes de droits d'auteur.
- De fournir un outil pédagogique complémentaire, permettant de montrer à ceux qui s'y intéressent l'ensemble de la chaîne de production de musique mécanique de la construction de l'orgue à la réalisation des cartons.

8. aide aux arrangements

Il est envisagé d'approfondir la formation musicale des membres de l'association soit en « autoproduction » soit en faisant appel à un musicien professionnel.

François Hau se charge d'approfondir la question pour mieux cerner le besoin : solfège élémentaire ou approfondi ? notions élémentaires d'harmonie ? utilisation des logiciels cubasis et Harmony assistant ? apprentissage de l'arrangement à voix multiples ? apprentissage de l'arrangement pour orgue ?

9. La communication:

Le modèle de carte de visite, défini par Robert sera renvoyé à tous les membres par François Hau.

Un plaquette de présentation de l'association (objectifs de l'association et conditions d'interventions pour les animations) sera préparée par François Hau et Robert .

Un page internet est envisagée. Robert se renseignera sur le cout de l'opération.

Bernard Taillefer reste le correspondant des radios locales pour toute intervention.

10. Le développement :

Les objectifs de l'association restent d'être une association très locale, à taille humaine de personnes désireuses de tourner ensemble sur Midi Pyrénées. Il n'y a donc pas de recherche d'adhésion systématique mais les personnes qui le souhaiteraient sont bienvenues. Il serait bon de bénéficier d'un peu plus de possibilité d'intervenants (passer à une quinzaine d'adhérents).

La plupart des personnes qui s'intéressent à l'orgue passent par l'atelier de Bernard Taillefer qui est au premier chef chargé de proposer l'adhésion aux personnes qui lui semblent rentrer dans nos critères.

II) Rapport Financier :

Robert Goux présente le rapport financier. Le résultat du premier exercice est positif.

a) Frais bancaires :

Les frais bancaires paraissent élevés par rapport à nos besoins. François Prendra contact avec la poste pour voir comment les réduire (suppression de l'accès à la banque en ligne) ou verra avec une autre banque (crédit mutuel)

b) Demande de subvention:

Une demande de subvention de 500 euros sera faite à la communauté de commune du Saves

François Hau prépare et envoie le dossier avant fin janvier.

Une subvention devrait également être possible auprès de la commune de Lherm.

c) Cotisation

Pour 2010, la cotisation est fixée à 20 euros.

II) Résultat des votes :

Mise aux voix du rapport moral, du rapport financier

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité

Décisions d'orientation :

Les différentes décisions d'orientation ne sont pas mises aux voix dans la mesure où le consensus est général

Élection du bureau :

A l'unanimité, les membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions